

540310-2026 - Mise en concurrence

France – Fournitures électroniques, électromécaniques et électrotechniques – 23 CREUSE AMONT - REMPLACEMENT DES POSTES HTA DES AMENAGEMENTS DE CHAMPSANGLARD, LES CHEZELLES ET DE L'AGE SUR CREUSE

OJ S 148/2026 04/08/2026

Avis de marché ou de concession – régime ordinaire - Avis de changement

Fournitures

1. Acheteur

1.1. Acheteur

Nom officiel: HYDROSTADIUM

Adresse électronique: ophelie.mateja@hydrostadium.fr

Activité de l'entité adjudicatrice: Activités liées à l'électricité

2. Procédure

2.1. Procédure

Titre: 23 CREUSE AMONT - REMPLACEMENT DES POSTES HTA DES AMENAGEMENTS DE CHAMPSANGLARD, LES CHEZELLES ET DE L'AGE SUR CREUSE

Description: Dans le cadre de la rénovation des postes HTA des aménagements hydroélectriques Champsanglard (23), Les Chezelles (23) et l'Age sur Creuse (23), le présent lot comprend les études, la fourniture, la fabrication, la livraison, la manutention, le montage, le câblage, le paramétrage, les essais et la mise en service des nouveaux équipements HTA. Il inclut également les adaptations de génie civil nécessaires à leur implantation. Les fournitures principales comprennent : - 1 cellule disjoncteur de départ ; - 1 cellule de mesure ; - 1 cellule de protection du générateur homopolaire et son générateur homopolaire associé ; - 3 cellules disjoncteur de groupe. Les cellules seront approvisionnées prévisionnellement entre 2027 et 2029.

Identifiant de la procédure: 1bd416fb-6454-4f8f-875f-c5caca6fa953

Identifiant interne: AVIS026168 - 23 CREUSE AMONT - REMPLACEMENT DES POSTES HTA DES AMENAGEMENTS DE CHAMPSANGLARD, LES CHEZELLES ET DE L'AGE SUR CREUSE

Type de procédure: Négociée avec publication préalable d'un appel à la concurrence / concurrentielle avec négociation

La procédure est accélérée: non

Principales caractéristiques de la procédure et informations sur l'endroit où obtenir les règles complètes applicables à la procédure: La présente consultation est une procédure avec négociation passée en application de l'article L. 2124 3 et des articles R. 212 4 4 ainsi que des articles R. 2161 21 et sv du CCP avec limitation du nombre de candidats admis à soumissionner, conformément aux dispositions des articles R. 2142 15, R2142 16 et R. 2142 18 du CCP (phase de présélection régie par le présent Avis de publicité à la rubrique 5.1.9 Critères de sélection Autre.

2.1.1. Objet

Nature principale du marché: Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 31700000 Fournitures électroniques, électromécaniques et électrotechniques

Nomenclature complémentaire (cpv): 31200000 Appareils de distribution et de commande électriques, 31321210 Câble basse tension, 31682300 Équipement moyenne tension, 45315500 Installations moyenne tension, 45317200 Travaux d'installation électrique de transformateurs, 51111300 Services d'installation de transformateurs, 51112000 Services d'installation de matériel de distribution et de commande électriques

2.1.2. Lieu d'exécution

Pays: France

N'importe où dans le pays donné

Informations complémentaires: Les informations complémentaires sur le lieu d'exécution du marché sont précisées à chaque rubrique 5.1.2 Lieu d'exécution.

2.1.4. Informations générales

Informations complémentaires: Pour répondre au présent avis, les candidats doivent se manifester sur le Portail Achats d'EDF <https://pha2.edf.com> Demande d'information AVIS026168 tel qu'identifié à l'article 2.1 Procédure Identifiant interne, et rattacher les documents demandés Les candidats intéressés, non encore inscrits, peuvent s'auto référencer depuis la page d'accueil de ce portail. Aucun envoi par e-mail n'est autorisé.

Base juridique:

Directive 2014/25/UE

2.1.6. Motifs d'exclusion

Sources des motifs d'exclusion: Avis

Motifs d'exclusion purement nationaux: Conformément aux réglementations relatives au devoir de vigilance et aux législations nationales ou locales relatives à la lutte contre la corruption, le blanchiment et le financement du terrorisme applicables à la relation d'affaires avec le groupe EDF, chaque candidat doit déclarer et signer un engagement au titre des exigences en matière de conformité (déclaration accessible sur le portail Achats au moment de la candidature). Chaque candidat doit fournir une déclaration sur l'honneur pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles L. 2141-1 à L. 2141-5 (exclusions de plein droit) et L. 2141-7 à L. 2141-11 du CCP (exclusions à l'appréciation de l'acheteur). Cette déclaration est à produire par les candidats individuels et par chacun des membres d'un groupement candidat et, le cas échéant, par les sous-traitants présentés. Chaque candidat doit attester ne pas être dans l'un des cas prévus par le règlement n°2022/576 du 8 avril 2022 du Conseil de l'Union européenne concernant les mesures restrictives eu égard aux actions de la Russie déstabilisant la situation en Ukraine (attestation accessible sur le portail Achats à la remise de la candidature).

5. Lot

5.1. Lot: LOT-0001

Titre: 23 CREUSE AMONT - REMPLACEMENT DES POSTES HTA DES AMENAGEMENTS DE CHAMPSANGLARD, LES CHEZELLES ET DE L'AGE SUR CREUSE

Description: La fourniture

Identifiant interne: BPM026171 - 23 CREUSE AMONT - REMPLACEMENT DES POSTES HTA DES AMENAGEMENTS DE CHAMPSANGLARD, LES CHEZELLES ET DE L'AGE SUR CREUSE

5.1.1. Objet

Nature principale du marché: Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 31700000 Fournitures électroniques, électromécaniques et électrotechniques

5.1.2. Lieu d'exécution

Ville: DE CHAMPSANGLARD, LES CHEZELLES ET DE L'AGE SUR CREUSE

Code postal: 23

Subdivision pays (NUTS): Creuse (FRI22)

Pays: France

Informations complémentaires: Centrales Hydroélectriques EDF de DE CHAMPSANGLARD, LES CHEZELLES ET DE L'AGE SUR CREUSE (23)

5.1.3. Durée estimée

Durée: 48 Mois

5.1.4. Reconduction

Nombre maximum de reconductions: 0

5.1.6. Informations générales

Participation réservée:

La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): oui

5.1.9. Critères de sélection

Sources des critères de sélection: Avis

Critère: Autres exigences économiques ou financières

Description du critère de sélection: Les documents sont à fournir par les candidats individuels et par chacun des membres d'un groupement candidat. —Le candidat doit fournir une déclaration sur l'honneur datée et signée justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner mentionnés aux articles L. 21411 à L. 21415 et L. 21417 à L. 214111 du code de la commande publique, notamment qu'il satisfait aux obligations concernant l'emploi des travailleurs handicapés définies aux articles L. 52121 à L. 521211 du code du travail. — Le candidat doit remettre un extrait du registre pertinent, datant de moins de 3 mois, tel qu'un extrait Kbis, ou, à défaut, un document équivalent délivré par l'autorité judiciaire ou administrative compétente du pays d'origine ou d'établissement du candidat. — Si le candidat est en redressement judiciaire, il doit justifier qu'il bénéficie d'un plan de redressement (art. 2 de l'ordonnance n°2020738 du 17 juin 2020). Pour cela, le candidat devra remettre une attestation sur l'honneur (art. R. 21433 du CCP), Pour cela, le candidat devra remettre une attestation sur l'honneur (art. R. 2143-3 du CCP), le candidat doit fournir les certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales. Ces certificats sont à fournir par les candidats individuels et par chacun des membres d'un groupement candidat.

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à inviter pour la seconde étape de la procédure

Critère: Autres exigences économiques ou financières

Description du critère de sélection: Capacité économique et financière : 1) déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et, le cas échéant, le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché, portant au maximum sur les 3 derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles; 2) bilans ou extraits de bilan, concernant les 3 dernières années, des opérateurs

économiques pour lesquels l'établissement des bilans est obligatoire en vertu de la loi; 3) déclarations appropriées de banques ou, le cas échéant, preuve d'une assurance des risques professionnels pertinents : Le candidat et les membres du groupement doivent fournir les attestations d'assurance Responsabilité Civile et Responsabilité Civile Décennale. Nous demandons également de décrire la nature des dommages et le montant des garanties. Si, pour une raison justifiée, le candidat n'est pas en mesure de produire les renseignements et documents exigés, il est autorisé à prouver sa capacité économique et financière par tout autre moyen approprié. Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s): Le candidat, ou chaque cotraitant dans le cadre d'un groupement d'entreprises, doit disposer d'un chiffre d'affaires annuel moyen sur les 3 derniers exercices disponibles supérieur à deux fois le montant de sa part de marché.

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à inviter pour la seconde étape de la procédure

Critère: Autres exigences économiques ou financières

Description du critère de sélection: Capacité technique et professionnelle. Liste et description succincte des critères de sélection : Pour apprécier leur capacité technique et professionnelle, les candidats fournissent les renseignements ou documents suivants : 1°) Une liste des principales livraisons effectuées ou des principaux services fournis au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les éléments de preuve relatifs à des produits ou services pertinents fournis il y a plus de trois ans seront pris en compte. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique ; 2°) Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pendant les trois dernières années. Le candidat ou les membres du groupement d'entreprises candidat doivent disposer de leurs propres ressources humaines et être capable de répondre à la demande sans faire appel à la sous-traitance au-delà du premier rang ; 3°) L'indication des techniciens ou des organismes techniques, intégrés ou non au candidat, en particulier des responsables du contrôle qualité ; 4°) Une description de l'outillage, du matériel et de l'équipement technique dont le candidat disposera pour la réalisation du marché ; 5°) La description de l'équipement technique ainsi que des mesures employées par le candidat pour s'assurer de la qualité et des moyens d'étude et de recherche de son entreprise. Le candidat ou les membres du groupement d'entreprises candidat doivent notamment disposer d'un bureau des méthodes en capacité de rédiger les procédures d'intervention et d'essais ; 6°) L'indication des systèmes de gestion et de suivi de la chaîne d'approvisionnement que le candidat pourra mettre en œuvre lors de l'exécution du marché ; 7°) Taux de fréquence d'accident pour les 3 dernières années calculé selon la formule imposée suivante :
$$\text{Taux de fréquence (TF)} = (\text{nb des accidents avec arrêt de travail} / \text{heures travaillées}) \times 1\,000\,000$$
 sur une période de 12 mois. Ce taux de fréquence devra prendre en compte l'ensemble des prestations tous clients confondus réalisés sur l'année de référence par la ou les agence(s) qui prendra / prendront en charge ce marché. Pour rappel, le candidat ou ses sous-traitants/cotraitants doivent être techniquement compétents notamment sur les domaines suivants : • Le bureau d'étude du candidat devra apporter la preuve de son savoir-faire dans les domaines de la conception et du dimensionnement des éléments suivants : o Matériels électriques associés aux réseaux HTA et BT (études de sélectivité et de courants de court-circuit, dimensionnement de câbles ...), o Réalisation de schémas électriques. • Travaux de manutention, transport de matériel lourd (cellules HTA) ; • Travaux de construction, de livraison, d'installation et de mise en service de postes HTA ; • Travaux de génie civil associés à l'installation de postes HTA ; • Travaux de tirage de câbles HTA et CC ; • Travaux d'adaptation d'armoires de CC ; • Le bureau d'étude, interne et/ou externe du candidat doit

rédiger les procédures de montage, d'essais relatives à des cellules HTA (y compris la partie contrôle-commande). Qualifications : Le candidat devra posséder une qualification professionnelle dans le domaine de l'ingénierie et la mise en service de systèmes électrotechniques et électriques, associée aux travaux de montage de transformateurs et de travaux associés aux circuits électriques (HTA, BT). Habilitations : Les superviseurs installant les transformateurs sur site devront être habilités H2V B2 essai suivant la norme NFC18510 Sécurité : Le candidat présente tous les éléments permettant d'évaluer leur niveau de sécurité : les procédures de sécurité et les bonnes pratiques en phase de fabrication, de test et en phase de montage sur site. Environnement : Le candidat doit fournir une attestation sur l'honneur indiquant qu'elle et ses dirigeants n'ont pas été condamnés au titre de non respect du code de l'environnement français au cours des 3 dernières années. Les candidats devront apporter la preuve qu'ils ont engagé une démarche auprès d'un organisme habilité pour la mise en place d'un système de Management intégré santé et sécurité au travail et environnement en fournissant, soit une attestation de l'organisme justifiant de l'obtention de la certification, soit une attestation d'adhésion à un organisme délivrant la certification, avec un engagement à obtenir la certification au plus tard à l'attribution du marché. Les systèmes de Management sécurité/santé/ environnement des entreprises intervenantes devront être des systèmes mis en place par des organismes tels que VCA; SCC; MASE; ISO45001 ou autres organismes établis dans un des états membres de l'UE et donnant des garanties équivalentes. Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à inviter pour la seconde étape de la procédure

Critère: Autres exigences économiques ou financières

Description du critère de sélection: Critères objectifs de limitation du nombre de candidats: Limitation des candidatures HYDROSTADIUM entend limiter le nombre de candidats aptes à « 6 ». Après analyse des critères de capacités techniques des candidats, seuls les candidats recevables seront notés selon les modalités suivantes : Le candidat devra fournir tous les éléments qui permettront de juger de sa capacité. Seuls les opérateurs économiques présélectionnés recevront le dossier de consultation. Les candidatures seront appréciées au regard de critères de sélection suivants : La capacité technique sera évaluée par l'attribution d'une note technique établie sur la base du dossier de candidature remis par l'entreprise et selon les critères et modalités précisées ci-dessous (chaque critère technique recevra une note de 1 à 5 (1: insuffisant; 2: passable; 3: satisfaisant; 4: très satisfaisant; 5:excellent)) : Les candidats doivent être techniquement compétents sur les domaines suivants : - (Pondéré 1,5) Calculs et dimensionnements dans les domaines : électrotechnique domaine HTB, HTA, BT; un poste de transformation HTA/HTB, contrôle-commande dans l'industrie, en respectant les normes et règles « IEC », « UTE », « AFNOR » et « EN » en vigueur à la date de base des conditions économiques du contrat ; - (Pondéré 1,5) Fourniture, mise en œuvre et mise en service du matériel HTB/HTA/BT/contrôle commande d'un poste de transformation HTA/HTB et d'un groupe de production hydroélectrique ; - (Pondéré 1,5) Élaboration de dossiers complets composés de schémas électriques complets sous CAO, nomenclatures et notice d'utilisation ; - (Pondéré 1,5) Dimensionnement, fourniture et mise en œuvre de câblage, interconnexion HTB/HTA/BT/communication inter-automate/mesures et capteurs /instrumentations diverses dans le domaine de la production hydraulique ; - (Pondéré 1,5) Capacité à gérer la sécurité, le domaine administratif et légal en phase chantier ; - (Pondéré 1,5) Mise en service de centrale hydro-électrique et d'un poste HTA/HTB ; - (Pondéré 1,5) Capacité à manutentionner des charges lourdes ; - (Pondéré 1,5) Capacité à gérer et superviser des travaux d'adaptation de génie civil. Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à inviter pour la seconde étape de la procédure

Informations sur la seconde étape d'une procédure en deux étapes:

Nombre minimal de candidats à inviter pour la seconde étape de la procédure: 2

Nombre maximal de candidats à inviter pour la seconde étape de la procédure: 6

La procédure se déroulera en plusieurs étapes. À chaque étape, certains candidats peuvent être éliminés

5.1.10. Critères d'attribution

Critère:

Type: Prix

Nom: Critère prix

Description: Le prix n'est pas le seul critère d'attribution.

5.1.11. Documents de marché

Date limite de demande d'informations complémentaires: 05/08/2026 12:00:00 (UTC+02:00)

Heure de l'Europe orientale, heure d'été de l'Europe centrale

Adresse des documents de marché: <https://pha2.edf.com>

5.1.12. Conditions du marché public

Conditions de la procédure:

Une habilitation de sécurité est requise

Description: Les candidats devront apporter la preuve qu'ils ont engagé une démarche auprès d'un organisme habilité pour la mise en place d'un système de Management intégré santé et sécurité au travail et environnement en fournissant, soit une attestation de l'organisme justifiant de l'obtention de la certification, soit une attestation d'adhésion à un organisme délivrant la certification, avec un engagement à obtenir la certification au plus tard à l'attribution du marché. Les systèmes de Management sécurité, santé et environnement des entreprises intervenantes devront être des systèmes mis en place par des organismes tels que VCA; SCC; MASE; ISO45001 ou autres organismes établis dans un des états membres de l'Union Européenne et donnant des garanties équivalentes.

Conditions de soumission:

Soumission par voie électronique: Requise

Adresse de soumission: <https://pha2.edf.com>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation/candidatures peuvent être présentées: français

Catalogue électronique: Non autorisée

Variantes: Autorisée

Description de la garantie financière: Une garantie à première demande est exigée

Date limite de réception des demandes de participation/candidatures: 12/08/2026 12:00:00 (UTC+02:00) Heure de l'Europe orientale, heure d'été de l'Europe centrale

Conditions du marché:

Le contrat doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés: Non

Conditions relatives à l'exécution du contrat: Les conditions relatives à l'exécution du contrat sont précisées dans les documents de la consultation.

Un accord de confidentialité est requis: oui

Informations complémentaires sur l'accord de confidentialité: Chaque candidat s'engage à ne pas divulguer, sans l'accord écrit et préalable de l'Entreprise, les informations confidentielles qui seront portées à sa connaissance du fait ou à l'occasion du déroulement de la présente affaire sur le Portail Achats EDF et à n'utiliser ces informations que dans le cadre de l'affaire.

Facturation électronique: Non autorisée

La commande en ligne sera utilisée: non
Le paiement électronique sera utilisé: non
Arrangement financier: Les offres doivent être exprimées en Euros. Financement sur ressources propres. Un acompte à la commande pourra être proposée contre remise d'une garantie de restitution bancaire à première demande. Paiement à 30 jours à compter de la date d'émission de facture et versement d'acomptes correspondants aux prestations réalisées. Paiement par virement selon les modalités prévues par les documents contractuels.

5.1.15. Techniques

Accord-cadre:

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique:

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16. Informations complémentaires, médiation et recours

Organisation chargée des procédures de médiation: HYDROSTADIUM

Organisation chargée des procédures de recours: HYDROSTADIUM

Description des délais d'introduction des procédures de recours: Tribunal Judiciaire d'Annecy

Organisation qui fournit des informations sur le cadre réglementaire général qui, en matière de protection du travail et de conditions de travail, est applicable au lieu d'exécution:

HYDROSTADIUM

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché: HYDROSTADIUM

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours:

HYDROSTADIUM

Organisation qui reçoit les demandes de participation/candidatures: HYDROSTADIUM

Organisation qui traite les offres: HYDROSTADIUM

8. Organisations

8.1. ORG-0001

Nom officiel: HYDROSTADIUM

Numéro d'enregistrement: 438 289 662

Département: Service des Achats

Adresse postale: 22 avenue des vieux moulins

Ville: Annecy

Code postal: 74000

Subdivision pays (NUTS): Haute-Savoie (FRK28)

Pays: France

Point de contact: Acheteur Ophélie MATEJA

Adresse électronique: ophelie.mateja@hydrostadium.fr

Téléphone: +33666178781

Adresse internet: <https://www.hydrostadium.com/>

Adresse URL pour l'échange d'informations: <https://pha2.edf.com>

Profil de l'acheteur: <https://pha2.edf.com>

Rôles de cette organisation:

Acheteur

TED eSender

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation qui reçoit les demandes de participation/candidatures
Organisation qui traite les offres
Organisation chargée des procédures de recours
Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours
Organisation chargée des procédures de médiation
Organisation qui fournit des informations sur le cadre réglementaire général qui, en matière de protection du travail et de conditions de travail, est applicable au lieu d'exécution

8.1. ORG-0000

Nom officiel: Publications Office of the European Union

Numéro d'enregistrement: PUBL

Ville: Luxembourg

Code postal: 2417

Subdivision pays (NUTS): Luxembourg (LU000)

Pays: Luxembourg

Adresse électronique: ted@publications.europa.eu

Téléphone: +352 29291

Adresse internet: <https://op.europa.eu>

Rôles de cette organisation:

TED eSender

10. Changement

Version de l'avis antérieur à modifier

:

463612-2026

Principale raison du changement

:

Correction par l'acheteur

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis: b35c1198-c11a-4ccb-889d-5cc166e6422d - 01

Type de formulaire: Mise en concurrence

Type d'avis: Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Sous-type d'avis: 17

Date d'envoi de l'avis: 31/07/2026 14:20:49 (UTC+00:00) Heure de l'Europe occidentale, GMT

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible: français

Numéro de publication de l'avis: 540310-2026

Numéro de publication au JO S: 148/2026

Date de publication: 04/08/2026